



**LES MINES D'OR VISIBLE INC
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS NON AUDITÉS
POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 OCTOBRE 2011**

**(exprimé en dollars canadiens, sauf pour le nombre des actions
et les montants par action)**

**VISIBLE GOLD MINES INC
UNAUDITED CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS
THREE-MONTH PERIOD ENDED OCTOBER 31, 2011**

**(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)**

Responsabilité de la direction à l'égard de la communication de l'information financière

Les états financiers intermédiaires condensés non audités ci-joints de Les Mines d'Or Visible sont la responsabilité de la direction. Ces états financiers ont été dressés par la direction au nom du conseil d'administration, conformément aux méthodes comptables présentées dans les notes annexes. Lorsqu'il y avait lieu, la direction a posé des jugements éclairés et formulé des estimations pour la comptabilisation de transactions qui étaient achevées à la date de la situation financière. De l'avis de la direction, ces états financiers intermédiaires non audités ont été établis dans des limites acceptables quant à l'importance relative et conformément aux Normes internationales d'information financière applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, dont IAS 34 et IFRS 1.

Le conseil d'administration a la responsabilité de passer en revue et d'approuver les états financiers intermédiaires non audités et les autres informations financières de la Société et de veiller à ce que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la communication de l'information financière. Un comité d'audit aide le conseil d'administration à remplir cette fonction. Le comité d'audit et la direction se réunissent pour revoir le processus de communication de l'information financière, les états financiers et les autres informations financières de la Société pour présentation aux actionnaires.

Les états financiers intermédiaires non audités n'ont pas été soumis à une révision par les comptables externes de la Société.

La direction a la responsabilité de mener les affaires de la Société en conformité avec les normes financières établies ainsi qu'avec les lois et règlements applicables et de respecter des normes appropriées dans l'exercice de ses activités.

(S) Martin Dallaire

Martin Dallaire
Président et chef de la direction /
President and Chief Executive Officer

Rouyn-Noranda, Canada
30 décembre 2011

Management's Responsibility for Financial Reporting

The accompanying unaudited condensed interim financial statements for Visible Gold Mines are the responsibility of the Management. The unaudited condensed interim financial statements have been prepared by management, on behalf of the Board of Directors, in accordance with the accounting policies disclosed in the accompanying notes. Where necessary, management has made informed judgments and estimates in accounting for transactions that were complete at the financial position date. In the opinion of management, the unaudited condensed interim financial statements have been prepared within acceptable limits of materiality and are in accordance with International Financial Reporting Standards applicable to the preparation of interim financial statements, including IAS 34 and IFRS 1.

The Board of Directors is responsible for reviewing and approving the unaudited condensed interim financial statements together with other financial information of the Corporation and for ensuring that management fulfills its financial reporting responsibilities. An Audit Committee assists the Board of Directors in fulfilling this responsibility. The Audit Committee meets with management to review the financial reporting process and the financial statements together with other financial information of the Corporation. The Audit Committee reports its findings to the Board of Directors for its consideration in approving the unaudited condensed interim financial statements together with other financial information of the Corporation for issuance to the shareholders.

The unaudited condensed interim financial statements have not been subject to a review by the Corporation's external auditors.

Management recognizes its responsibility for conducting the Corporation's affairs in compliance with established financial standards, and applicable laws and regulations, and for maintaining proper standards of conduct for its activities.

(S) Sylvain Champagne

Sylvain Champagne
Chef de la direction financière /
Chief Financial Officer

December 30, 2011

LES MINES D'OR VISIBLE INC

VISIBLE GOLD MINES INC

ÉTATS INTERMÉDIAIRES

DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(exprimé en dollars canadiens, sauf pour le nombre des actions et les montants/action)

31 OCTOBRE
OCTOBER 31,
2011

31 JUILLET
JULY 31,
2011

1^{er} AOÛT
AUGUST 1,
2010

INTERIM STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION

(expressed in Canadian dollars, except share and per share amounts)

(non audité)	\$	(Note 5) \$	(Note 5) \$	(unaudited)
ACTIF				ASSETS
Actif courant				Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 329 177	2 382 328	811 998	Cash and cash equivalents
Titres négociables (note 7)	450 000	575 000	97 020	Marketable securities (Note 7)
Taxes à recevoir	400 206	293 119	19 009	Taxes receivable
Crédits d'impôts à recevoir	2 141 813	1 325 730	117 384	Tax credits receivable
Frais payés d'avance	18 227	20 973	667	Prepaid expenses
	<u>4 339 423</u>	<u>4 597 150</u>	<u>1 046 078</u>	
Actif non courant				Non-current assets
Immobilisations (note 8)	17 221	5 228	3 919	Property, plant and equipment (Note 8)
Fonds de liquidité détenus pour frais d'exploration	1 149 629	2 673 657	-	Cash funds held for exploration expenses
Propriétés minières (note 9)	653 017	643 746	538 020	Mining properties (Note 9)
Frais d'exploration reportés (note 10)	7 034 227	5 518 645	3 089 596	Deferred exploration expenses (Note 10)
	<u>8 854 094</u>	<u>8 841 276</u>	<u>3 631 535</u>	
Total de l'Actif	<u>13 193 517</u>	<u>13 438 426</u>	<u>4 677 613</u>	Total Assets
PASSIF				LIABILITIES
Passif courant				Current liabilities
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 295 080	1 089 550	85 023	Accounts payable and accrued liabilities
Impôts futurs	282 753	282 753	-	Future income taxes
Total du Passif	<u>1 577 833</u>	<u>1 372 303</u>	<u>85 023</u>	Total Liabilities
CAPITAUX PROPRES				EQUITY
Capital-actions	14 736 400	14 736 400	6 567 825	Share Capital
Surplus d'apport	3 869 143	3 866 743	932 417	Contributed surplus
	18 605 543	18 603 143	7 500 242	
Cumul des autres éléments du résultat global	(367 778)	(242 778)	(13 230)	Accumulated other components of comprehensive income
Déficit	(6 622 081)	(6 294 242)	(2 894 422)	Deficit
	<u>(6 989 859)</u>	<u>(6 537 020)</u>	<u>(2 907 652)</u>	
Total des Capitaux Propres	<u>11 615 684</u>	<u>12 066 123</u>	<u>4 592 590</u>	Total Equity
Total du Passif et des Capitaux Propres	<u>13 193 517</u>	<u>13 438 426</u>	<u>4 677 613</u>	Total Liabilities and Equity

Continuité de l'exploitation (note 1)

Going concern (Note 1)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires condensés non audités.

The accompanying notes are an integral part of these unaudited condensed interim financial statements.

LES MINES D'OR VISIBLE INC**VISIBLE GOLD MINES INC****ÉTAT INTERMÉDIAIRE DE LA PERTE
PÉRIODE DE TROIS MOIS
TERMINÉE LE 31 OCTOBRE**(exprimé en dollars canadiens, sauf pour,
le nombre des actions et les montants par action)**INTERIM STATEMENT OF LOSS
THREE-MONTH PERIOD
ENDED OCTOBER 31**(expressed in Canadian dollars,
except for share and per share amounts)

	2011	2010	
	(non audité)	(Note 5)	(unaudited)
	\$	\$	
DÉPENSES			EXPENSES
Honoraires professionnels	3 125	1 365	Professional fees
Honoraires des consultants	135 800	110 700	Consultant fees
Frais associés aux sociétés ouvertes	51 207 ¹	2 226	Public company expenses
Frais de bureau et frais généraux	9 347	7 822	Office and general
Conférences et promotion	128 520	71 715	Conference and promotion
Amortissements	<u>872</u>	<u>2 679</u>	Amortization
PERTE D'OPÉRATION	328 871	196 507	OPERATING LOSS
Produits financiers	(14 024)	(1 762)	Finance income
Perte sur disposition de titres négociables	-	27	Loss on disposal of marketable securities
Frais d'exploration - dépenses	<u>12 992</u>	<u>-</u>	Exploration expenses
PERTE NETTE	<u>327 839</u>	<u>194 772</u>	NET LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	<u>0.01</u>	<u>0.01</u>	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	<u>47,451,179</u>	<u>27,585,146</u>	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF COMMON SHARES OUTSTANDING

¹ Inclut une rémunération à base d'actions de 2 400 \$ enregistrée lors du présent trimestre, en vertu de la période d'acquisition.

¹ Include a share-based compensation of \$2,400, registered this quarter, due of the vesting period.

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires condensés non audités.

The accompanying notes are an integral part of these unaudited condensed interim financial statements.

LES MINES D'OR VISIBLE INC**VISIBLE GOLD MINES INC****ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL INTERMÉDIAIRE****INTERIM STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME****PÉRIODE DE TROIS MOIS****THREE-MONTH PERIOD****TERMINÉE LE 31 OCTOBRE****ENDED OCTOBER 31**

(exprimé en dollars canadiens, sauf pour

(expressed in Canadian dollars,

le nombre des actions et les montants par action)

except for share and per share amounts)

2011**2010**

(non audité)

(unaudited)

\$

\$

AUTRE ÉLÉMENT DU RÉSULTAT GLOBAL**OTHER COMPREHENSIVE INCOME**

Perte nette de la période

(327 839)

(194 772)

Net loss for the period

Autre élément du résultat global**Other comprehensive income**

Variation du gain (perte) sur la valeur des titres négociables (note 7)

(125 000)15 325

Changes in gain (loss) on the fair value of marketable securities (Note 7)

RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE(452 839)(179 447)**COMPREHENSIVE INCOME FOR THE PERIOD**

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires condensés non audités.

The accompanying notes are an integral part of these unaudited condensed interim financial statements.

LES MINES D'OR VISIBLE INC

VISIBLE GOLD MINES INC

ÉTAT INTERMÉDIAIRE DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 OCTOBRE

(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

INTERIM STATEMENT OF CHANGES IN EQUITY THREE-MONTH PERIOD ENDED OCTOBER 31

(expressed in Canadian dollars
except, share and per share amounts)

(non audité)

(unaudited)

	Nombre d'actions	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Cumul des autres éléments du résultat étendu \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde – 1^{er} août 2011	47 451 179	14 736 400	3 866 743	(242 778)	(6 294 242)	12 066 123
Perte nette de la période	-	-	-	-	(327 839)	(327 839)
Autre élément du résultat global	-	-	-	(125 000)	-	(125 000)
Total du résultat global de la période	-	-	-	(125 000)	(327 839)	(452 839)
Extension des bons de souscription	-	-	-	-	-	-
Rémunération à base d'actions	-	-	2 400	-	-	2 400
Solde – 31 octobre 2011	47 451 179	14 736 400	3 869 143	(367 778)	(6 622 081)	11 615 684
Solde – 1^{er} août 2010	25 869 929	6 567 825	932 417	(13 230)	(2 894 422)	4 592 590
Perte nette de la période	-	-	-	-	(194 772)	(194 772)
Autre élément du résultat global	-	-	-	15 325	-	15 325
Total du résultat global de la période	-	-	-	15 325	(194 772)	(179 447)
Options d'achat d'action exercées	300 000	120 600	(43 600)	-	-	77 000
Financement privé	15 000 000	4 800 000	-	-	-	4 800 000
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	(409 209)	(409 209)
Rémunération à base d'actions	-	-	-	-	-	-
Solde – 31 octobre 2010	41 169 929	11 488 425	888 817	2 095	(3 498 403)	8 880 934

	Number of common shares	Share Capital \$	Contributed surplus \$	Accumulated other comprehensive income \$	Deficit \$	Total Equity \$
Balance – August 1, 2011	47 451 179	14 736 400	3 866 743	(242 778)	(6 294 242)	12 066 123
Net loss for the period	-	-	-	-	(327 839)	(327 839)
Other comprehensive income	-	-	-	(125 000)	-	(125 000)
Total comprehensive income for the period	-	-	-	(125 000)	(327 839)	(452 839)
Extension of warrants	-	-	-	-	-	-
Share-based compensation	-	-	2 400	-	-	2 400
Balance – October 31, 2011	47 451 179	14 736 400	3 869 143	(367 778)	(6 622 081)	11 615 684
Balance – August 1, 2010	25 869 929	6 567 825	932 417	(13 230)	(2 894 422)	4 592 590
Net loss for the period	-	-	-	-	(194 772)	(194 772)
Other comprehensive income	-	-	-	15 325	-	15 325
Total comprehensive income for the period	-	-	-	15 325	(194 772)	(179 447)
Exercised share purchase options	300 000	120 600	(43 600)	-	-	77 000
Private placement	15 000 000	4 800 000	-	-	-	4 800 000
Share issue expenses	-	-	-	-	(409 209)	(409 209)
Share-based compensation	-	-	-	-	-	-
Balance – October 31, 2010	41 169 929	11 488 425	888 817	2 095	(3 498 403)	8 880 934

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires condensés non audités.

The accompanying notes are an integral part of these unaudited condensed interim financial statements.

LES MINES D'OR VISIBLE INC

VISIBLE GOLD MINES INC

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 31 OCTOBRE

(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

INTERIM CASH FLOWS THREE-MONTH PERIOD ENDED OCTOBER 31

(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(non audité)	2011	2010	(unaudited)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX (PROVENANT DES)	\$	\$	
ACTIVITÉS D'OPÉRATION			CASH FLOWS PROVIDED BY (USED IN) OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(327 839)	(194 772)	Net loss
Éléments hors caisse :			Non-cash items:
Amortissement	872	2 679	Amortization
Rémunération à base d'actions	2 400	-	Share-based compensation
Perte sur disposition de titres négociables	-	27	Loss on disposal of marketable securities
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 6)	101 189	(54 413)	Changes in non-cash working capital items (Note 6)
Trésorerie liée aux activités d'opération	<u>(223 378)</u>	<u>(246 479)</u>	Net cash used in operating activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Acquisition d'immobilisations	(12 865)	-	Acquisition of property, plant and equipment
Propriétés minières	(9 271)	(31 815)	Mining properties
Frais d'exploration reportés	(2 331 665)	(83 563)	Deferred exploration expenses
Fonds de liquidité détenu pour frais d'exploration	1 524 028	-	Cash funds held for exploration expenses
Disposition de titres négociables	-	5 473	Disposal of marketable securities
Trésorerie liée aux activités d'investissement	<u>(829 773)</u>	<u>(109 905)</u>	Net cash used in investing activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Émissions d'actions	-	4 877 000	Shares issued
Frais d'émission d'actions	-	(409 209)	Share issue expenses
Trésorerie provenant des activités de financement	<u>-</u>	<u>4 467 791</u>	Cash flows provided by financing activities
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1 053 151)	4 111 407	CASH AND CASH EQUIVALENTS INCREASE (DECREASE)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT	<u>2 382 328</u>	<u>811 998</u>	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF PERIOD
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN	<u>1 329 177</u>	<u>4 923 405</u>	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF PERIOD
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE			CASH AND CASH EQUIVALENTS
Encaisse	184 118	4 478 228	Cash
Fonds de liquidité	1 145 059	745 177	Cash funds
	<u>1 329 177</u>	<u>4 923 405</u>	
Informations supplémentaires			Supplemental information
Impôt sur le résultat payé	-	-	Income tax paid
Intérêts payés	-	-	Interest paid
Montants de propriétés minières incluses dans les créditeurs et frais courus	-	-	Mining properties included in accounts payable and accrued liabilities
Frais d'exploration reportés inclus dans les créditeurs et frais courus	1 090 661	28 559	Deferred exploration expenses included in accounts payable and accrued liabilities

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires condensés non audités.

The accompanying notes are an integral part of these unaudited condensed interim financial statements.

31 OCTOBRE 2011(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

OCTOBER 31, 2011(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

**1- NATURE DES OPÉRATIONS, LIQUIDITÉS ET
CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

Les Mines d'Or Visible Inc. (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Canada), se transige à la bourse de croissance TSX, sous le symbole VGD et à la bourse de Francfort sous le symbole 3V4. Le siège social de la Société est situé au 139 Avenue Québec, Suite 202, Rouyn-Noranda (Québec), Canada, J9X 6M8. La Société, une société d'exploration, opère dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières. La Société a des intérêts dans des propriétés au stade d'exploration situées au Canada et n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement.

Tant qu'il n'est pas établi que les propriétés contiennent des réserves de minerai ou de ressources qui peuvent être exploitées économiquement, elles sont classées en tant que propriétés d'exploration. La recouvrabilité des montants figurant au titre des participations dans des biens miniers dépend de la conclusion de l'acquisition de biens miniers, de la découverte de réserves économiquement recouvrables, de la confirmation de la participation de la Société dans les concessions minières sous-jacentes, de la capacité de la Société à obtenir le financement requis pour achever la mise en valeur et mettre en production un bien minier de façon rentable à l'avenir ou, sinon, le céder. Les changements dans les conditions futures pourraient nécessiter des dépréciations importantes de la valeur comptable des propriétés minières.

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les états financiers intermédiaires condensés non audités ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités quand ils arrivent à échéance.

**1- NATURE OF OPERATIONS, LIQUIDITIES AND
GOING CONCERN**

Visible Gold Mines Inc. (the "Corporation"), incorporated under the Business Canadian Company's Act is listed on the TSX Venture Exchange on symbol VGD and on Frankfurt exchange on symbol 3V4. The address of the Corporation's headquarters and registered office is 202-139 Quebec Avenue, Rouyn-Noranda (Québec), Canada, J9X 6M8. The Corporation, an exploration stage company, is in the business of acquiring, exploring and developing mining properties. It has interests in properties at the exploration stage located in Canada and has not yet determined whether they contain mineral deposits that are economically recoverable.

Until it is determined that properties contain mineral reserves or resources that can be economically mined, they are classified as exploration properties. The recoverability of deferred exploration expenses is dependent on the discovery of economically recoverable reserves and resources; securing and maintaining title and beneficial interest in the properties; the ability to obtain necessary financing to continue the exploration and development of its properties; and obtaining certain government approvals and future profitable production or proceeds from the disposal of properties. Changes in future conditions could require material write downs of the carrying value of mining properties.

Although the Corporation has taken steps to verify title to a certain property on which it is of exploration of such property, these procedures do not guarantee the Corporation's title. Property title may be subject to unregistered prior agreements, and non-compliance with regulatory requirements.

The accompanying unaudited condensed interim financial statements have been prepared using accounting principles applicable to a going concern, which contemplates the realization of assets and settlement of liabilities in the normal course of business as they come due.

31 OCTOBRE 2011(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation.

La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes en lien avec des événements et des conditions et un doute substantiel quant à la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, la pertinence de l'utilisation des principes comptables applicables à une société en continuité d'exploitation, tel que décrit dans les paragraphes précédents. Ces états financiers intermédiaires condensés non audités ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Pour la période de trois mois terminée le 31 octobre 2011, la Société a enregistré une perte nette de 327 839 \$ (une perte de 194 772 \$ pour la période terminée le 31 octobre 2010) et a accumulé un déficit de 6 622 081 \$ au 31 octobre 2011. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'aménagement et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration. Au 31 octobre 2011, la Société disposait d'un fonds de roulement de 3 044 343 \$ incluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 1 329 177 \$. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir et aucune garantie que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers intermédiaires condensés non audités.

OCTOBER 31, 2011(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

In assessing whether the going concern assumption is appropriate, management takes into account all available information about the future, which is at least, but not limited to twelve months from the end of the reporting period.

Management is aware in making its assessment of material uncertainties related to events and conditions that lend a significant doubt upon the Corporation's ability to continue as a going concern as described in the previous paragraphs, and accordingly, the appropriateness of the use of accounting principles applicable to a going concern. These unaudited condensed interim financial statements do not reflect the adjustment to the carrying values of assets and liabilities, expenses and financial position classifications that would be necessary were the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

For the three-month period ended October 31, 2011, the Corporation reported a net loss of \$327,839 (a loss of \$194,772 for the period ended October 31, 2010) and has an accumulated deficit of \$6,622,081 as at October 31, 2011. In addition to ongoing working capital requirements, the Corporation must secure sufficient funding to meet its existing commitments for exploration and development programs and pay general and administration costs. As at October 31, 2011, the Corporation had working capital of \$3,044,343 including cash and cash equivalents of \$1,329,177. While management has been successful in securing financing in the past, there can be no assurance it will be able to do so in the future or that these sources of funding or initiatives will be available for the Corporation or that they will be available on terms which are acceptable to the Corporation. If management is unable to obtain new funding, the Corporation may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets might be less than amounts reflected in these unaudited condensed interim financial statements.

31 OCTOBRE 2011(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

L'année financière de la Société se clôt le 31 juillet. Les états financiers intermédiaires condensés non audités pour la période se terminant le 31 octobre 2011 (incluant les comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour distribution par le conseil d'administration le 30 décembre 2011.

**2- SOMMAIRE DES POLITIQUES COMPTABLES
SIGNIFICATRICES**

Les politiques comptables significatrices utilisées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires condensés non audités sont décrites ci-bas.

a) Base d'établissement et adoption des IFRS

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR » du Canada, tels qu'ils sont énoncés dans la section 1 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (le « Manuel de l'ICCA »). En 2010, le Manuel de l'ICCA a été révisé pour y inclure les Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS »), et exige que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes appliquent ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. En conséquence, la Société a commencé à présenter son information conformément à ce référentiel comptable dans ses états financiers intermédiaires. Dans les états financiers, les « PCGR du Canada » réfèrent aux PCGR du Canada avant l'adoption des IFRS.

Les présents états financiers intermédiaires condensés ont été préparés conformément aux IFRS applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale 34 (« International Accounting Standard 34 » ou « IAS 34 »), Information financière intermédiaire. En conséquence, ils ne présentent pas toute l'information requise au titre des états financiers annuels conformes aux IFRS et les interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC »).

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées systématiquement à toutes les périodes visées par les présents états financiers intermédiaires condensés non audités.

OCTOBER 31, 2011(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

The Corporation's financial year ends on July 31. The unaudited condensed interim financial statements for the reporting period ended October 31, 2011 (including comparatives) were approved and authorized for issue by the Board of Directors on December 30, 2011.

**2- SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING
POLICIES**

The significant accounting policies used in the preparation of these unaudited condensed interim financial statements are described below.

a) Basis of preparation and adoption of IFRS

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles as set out in the Handbook of the Canadian Institute of Chartered Accountants (« CICA Handbook »). In 2010, the CICA Handbook was revised to incorporate International Financial Reporting Standards (« IFRS »), and require publicly accountable enterprises to apply such standards effective for years beginning on or after January 1, 2011. Accordingly, the Corporation has commenced reporting on this basis in these interim financial statements. In the financial statements, the term « Canadian GAAP » refers to Canadian GAAP before the adoption of IFRS.

These unaudited condensed interim financial statements have been prepared in accordance with International Accounting Standard, Interim Financial Reporting (« IAS 34 »). Accordingly, they do not include all of the information required for full annual financial statements required by IFRS and interpretations of the International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC »).

The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these unaudited condensed interim financial statements.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS****31 OCTOBRE 2011**(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)**NOTES TO CONDENSED INTERIM
FINANCIAL STATEMENTS****OCTOBER 31, 2011**(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(non audité)

(unaudited)

Elles ont aussi servi à l'établissement de la situation financière selon les IFRS au 1^{er} août 2010 (note 5) aux fins de la transition aux IFRS, en conformité avec IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*.

They also have been applied in preparing an opening IFRS financial position at August 1, 2010 (Note 5) for the purposes of the transition to IFRS, as required by first time adoption of International Financial Reporting Standards ("IFRS 1").

Les conventions appliquées pour les présents états financiers intermédiaires condensés non audités reposent sur les IFRS publiées et en vigueur au 30 décembre 2011, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers. Les éventuelles modifications apportées aux IFRS après cette date, qui seront appliquées dans les états financiers annuels de la Société pour l'exercice se terminant le 31 juillet 2012, pourraient donner lieu au retraitement des présents états financiers intermédiaires condensés, y compris des ajustements transitoires comptabilisés au moment du basculement aux IFRS.

The policies applied in these unaudited condensed interim financial statements are based on IFRS issued and outstanding as at December 30, 2011, the date the Board of Directors approved the statements for issue. Any subsequent changes to IFRS that are given effect in the Corporation's annual financial statements for the year ending July 31, 2012 could result in a restatement of these unaudited condensed interim financial statements, including the transition adjustments recognized on conversion to IFRS.

Les états financiers intermédiaires condensés devraient être lus en parallèle avec les états financiers annuels établis conformément aux PCGR du Canada pour l'exercice terminé le 31 juillet 2011. La note 5 présente l'information liée aux IFRS pour l'exercice terminé le 31 juillet 2011, mais considérée comme importante pour la compréhension des états financiers intermédiaires condensés non audités.

The condensed interim financial statements should be read in conjunction with the Corporation's Canadian GAAP annual financial statements for the year ended July 31, 2011. Note 5 discloses IFRS information for the year ended July 31, 2011 not provided in the 2011 annual financial statements and is considered material in understanding these unaudited condensed interim financial statements.

b) Base d'évaluation**b) Basis of measurement**

Les présents états financiers intermédiaires condensés non audités ont été préparés selon la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à la juste valeur. En outre, ces états financiers intermédiaires condensés non audités ont été préparés selon la comptabilité d'engagement, à l'exception de l'information concernant les flux de trésorerie.

These unaudited condensed interim financial statements have been prepared on a historical cost basis except for the revaluation of certain financial instruments to fair value. In addition, these unaudited condensed interim financial statements have been prepared using the accrual basis of accounting except for cash flow information.

c) Trésorerie et équivalents et trésorerie**c) Cash and cash equivalents**

La trésorerie et équivalents de trésorerie est composé d'encaisse et de soldes bancaires ainsi que de placements courants hautement liquides avec une échéance égale ou inférieure à trois mois de la date d'acquisition et qui sont facilement convertibles en montants connus d'argent.

Cash and cash equivalents consist of cash on hand, bank balances, and highly liquid short-term investments with original maturities of three months or less from the date of purchase and which are readily convertible to known amounts of cash.

31 OCTOBRE 2011(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

d) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie sur les actifs ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers selon les fins pour lesquelles elle a acquis les instruments, dans les catégories suivantes :

i. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net : Un actif ou passif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir. Les dérivés sont aussi classés dans cette catégorie sauf s'ils sont désignés comme couvertures. Les instruments financiers classés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ultérieurement évalués aussi à la juste valeur. Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges dans l'état de la perte. Les profits et pertes résultant des variations de la juste valeur sont présentés dans l'état de la perte avec les autres profits et pertes, dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme courants sauf pour la partie que l'entité s'attend à recouvrer ou à régler plus de douze mois après la date de clôture, qui est classée comme étant non courante.

ii. Placements disponibles à la vente : Les placements disponibles à la vente sont les instruments financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories.

OCTOBER 31, 2011(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

d) Financial instruments

Financial assets and liabilities are recognized when the Corporation becomes a party to the contractual provisions of the instrument. Financial assets are derecognized when the rights to receive cash flows from the assets have expired or have been transferred and the Corporation has transferred substantially all risks and rewards of ownership.

Financial assets and liabilities are offset and the net amount is reported in the statement of financial position when there is a legally enforceable right to offset the recognized amounts and there is an intention to settle on a net basis, or realize the asset and settle the liability simultaneously.

At initial recognition, the Corporation classifies its financial instruments in the following categories depending on the purpose for which the instruments were acquired:

i. Financial assets and liabilities at fair value through profit or loss: A financial asset or liability is classified in this category if acquired principally for the purpose of selling or repurchasing in the short term. Derivatives are also included in this category unless they are designated as hedges. Financial instruments in this category are recognized initially and subsequently at fair value. Transaction costs are expensed in the statements of loss. Gains and losses arising from changes in fair value are presented in the statements of loss in the period in which they arise. Financial assets and liabilities at fair value through profit or loss are classified as current except for the portion expected to be realized or paid beyond twelve months of the financial position date, which is classified as non-current.

ii. Available for sale investments: Available for sale investments are non-derivatives that are either designated in this category or not classified in any of the other categories.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS**

**NOTES TO CONDENSED INTERIM
FINANCIAL STATEMENTS**

31 OCTOBRE 2011

OCTOBER 31, 2011

(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(non audité)

(unaudited)

Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et ultérieurement évalués à la juste valeur.

Available for sale investments are recognized initially at fair value plus transaction costs and are subsequently carried at fair value.

Les profits ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou déprécié, le montant cumulé des profits ou pertes est transféré à l'état de la perte.

Gains or losses arising from changes in fair value are recognized in other comprehensive income. When an available for sale investment is sold or impaired, the accumulated gains or losses are moved from accumulated other comprehensive income to the statement of loss.

iii. Prêts et créances: Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir, moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur, plus les coûts de transaction. Ultérieurement, les prêts et services sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour pertes de valeur.

iii. Loans and receivables: Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market. Loans and receivables are initially recognized at the amount expected to be received, less, when material, a discount to reduce the loans and receivables to fair value, plus transaction costs. Subsequently, loans and receivables are measured at amortized cost using the effective interest method less a provision for impairment.

iv. Passifs financiers au coût amorti: Les passifs financiers au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et charges à payer. Les comptes créditeurs et charges à payer sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur plus les coûts de transaction. Les comptes créditeurs et charges à payer sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les douze mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

iv. Financial liabilities at amortized cost: Financial liabilities at amortized cost include accounts payable and accrued liabilities. Accounts payables and accrued liabilities are initially recognized at the amount required to be paid, less, when material, a discount to reduce to fair value, plus transaction costs. Accounts payables and accrued liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method. Financial liabilities are classified as current liabilities if payment is due within twelve months. Otherwise, they are presented as non-current liabilities.

Les instruments de la Société sont formés des éléments suivants :

The Corporation's financial instruments are classified as follows:

Catégorie	Instrument financier
Dettes et comptes à recevoir	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Actifs financiers disponibles à la vente	Autres comptes à recevoir
Autres passifs financiers	Placements en actions dans une compagnie publique
	Comptes fournisseurs et charges à payer

Category	Financial instrument
Loans and receivables	Cash and cash equivalents
Available-for-sale financial assets	Other accounts receivable
	Investments in shares of a public company
Other financial liabilities	Accounts payable and accrued liabilities

31 OCTOBRE 2011(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier. S'il existe une telle indication, la Société comptabilise une perte de valeur de la façon suivante :

i. Actifs financiers comptabilisés au coût amorti : La perte de valeur correspond à la différence entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif financier est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par l'utilisation d'un compte de correction de valeur.

ii. Actifs financiers disponibles à la vente : La perte de valeur correspond à la différence entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, moins toute perte de valeur comptabilisée antérieurement dans l'état du résultat global. Ce montant représente la perte cumulée dans le cumul des autres éléments du résultat global qui est reclassée en résultat net.

iii. Les pertes de valeur sur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur. Les pertes de valeur sur des instruments de capitaux propres disponibles à la vente ne sont pas reprises.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, comme approprié, seulement s'il est probable que que lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable. La valeur d'un actif remplacé est décomptabilisée lorsqu'il est remplacé. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges dans l'état de la perte de la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

OCTOBER 31, 2011(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

Impairment of financial assets

At each reporting date, the Corporation assesses whether there is objective evidence that a financial asset is impaired. If such evidence exists, the Corporation recognizes an impairment loss, as follows:

i. Financial assets carried at amortized cost: The loss is the difference between the amortized cost of the financial asset and the present value of the estimated future cash flows, discounted using the instrument's original effective interest rate. The carrying amount of the asset is reduced by this amount either directly or indirectly through the use of an allowance account.

ii. Available-for-sale financial assets: The impairment loss is the difference between the original cost of the asset and its fair value at the measurement date, less any impairment losses previously recognized in the statement of income. This amount represents the cumulative loss in accumulated other comprehensive income that is reclassified to net income.

iii. Impairment losses on financial assets carried at amortized cost are reversed in subsequent periods if the amount of the loss decreases and the decrease can be related objectively to an event occurring after the impairment was recognized. Impairment losses on available-for-sale equity instruments are not reversed.

e) Property, plant and equipment

Property, plant and equipment are stated at cost less accumulated depreciation and accumulated impairment losses. Cost includes expenditures that are directly attributable to the acquisition of the asset. Subsequent costs are included in the asset's carrying amount or recognized as a separate asset, as appropriate, only when it is probable that future economic benefits associated with the item will flow to the Corporation and the cost can be measured reliably. The carrying amount of a replaced asset is derecognized when replaced. Repairs and maintenance costs are charged to the statement of loss during the period in which they are incurred.

LES MINES D'OR VISIBLE INC

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS

31 OCTOBRE 2011

(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

Les principales catégories d'immobilisations sont amorties comme suit :

	Méthode d'amortissement	Période
Mobilier et équipement	Linéaire	5 ans
Équipement informatique	Linéaire	3 ans

La Société répartit le montant initialement comptabilisé au titre d'un élément d'immobilisation à ses parties significatives et amortit séparément chacune des parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

Les profits ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation, qui sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable de l'actif, sont présentés comme profits ou pertes dans l'état de la perte.

f) Exploration et évaluation

L'exploration et l'évaluation («E&E») des actifs sont constitués de frais d'exploration reportés et de propriétés minières. Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration et l'évaluation des ressources minérales, étant tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer le secteur, sont passés en charges immédiatement.

Les coûts d'E&E comprennent les droits dans des propriétés minières, payées ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants.

Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition ou à la juste valeur dans le cas d'une dévaluation causée par une perte de valeur. Les droits miniers et les options pour acquérir des participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production. Ces coûts sont radiés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain.

De temps à autre, la Société peut acquérir ou vendre une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option.

VISIBLE GOLD MINES INC

NOTES TO CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS

OCTOBER 31, 2011

(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

The major categories of property, plant and equipment are depreciated as follows:

	Method	Period
Equipment and furniture	Straight line	5 years
Computer equipment	Straight line	3 years

The Corporation allocates the amount initially recognized in respect of an item of property, plant and equipment to its significant parts and depreciates separately each such part. Residual values, method of amortization and useful lives of the assets are reviewed annually and adjusted if appropriate.

Gains and losses on disposals of property, plant and equipment are determined by comparing the proceeds with the carrying amount of the asset and are included in the statement of loss.

f) Exploration and evaluation

Exploration and evaluation ("E&E") assets are comprised of deferred exploration expenses and mining properties. Expenditures incurred on activities that precede exploration for and evaluations of mineral resources, being all expenditures incurred prior to securing the legal rights to explore an area, are expensed immediately.

E&E assets includes rights in mining properties, paid or acquired through a business combination or an acquisition of assets, and costs related to the initial search for mineral deposits with economic potential or to obtain more information about existing mineral deposits.

Mining rights are recorded at acquisition cost or at fair value in the case of a devaluation caused by an impairment of value. Mining rights and options to acquire undivided interests in mining rights are depreciated only as these properties are put into commercial production. These costs are written off when properties are abandoned or when cost recovery or access to resources is uncertain.

From time to time, the Corporation may acquire or dispose of a property pursuant to the terms of an option agreement.

31 OCTOBRE 2011(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

Compte tenu du fait que les options sont exercées entièrement à la discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'options sont comptabilisés dans les coûts ou les recouvrements de propriétés lorsque les paiements sont versés ou reçus.

Les coûts d'E&E comprennent généralement aussi les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires dans la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Les coûts d'E&E reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquis par un regroupement d'entreprises ou par une acquisition d'actifs. Les coûts d'E&E incluent le coût, moins les crédits d'impôts et droits miniers, pour :

- établir le volume et la qualité des dépôts par des activités de forage de carottes, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement de minerai qui est classé comme étant une ressource minérale;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques afin de déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études sur la portée, la préfaisabilité et la faisabilité finale.

Lorsqu'un projet minier arrive à l'étape du développement, les coûts d'E&E sont capitalisés en coûts de développement minier dans les immobilisations. Si une activité d'E&E s'avère non rentable, tous les coûts irrécouvrables associés au projet sont radiés.

Les coûts d'E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités associées.

Les flux de trésorerie attribuables aux coûts d'E&E capitalisés sont classés dans les activités d'investissement à l'état des flux de trésorerie, aux rubriques Propriétés minières et Frais d'exploration reportés.

OCTOBER 31, 2011(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

Due to the fact that options are exercisable entirely at the discretion of the option holder, the amounts payable or receivable are not recorded. Option payments are recorded as property costs or recoveries when the payments are made or received.

E&E expenditures for each separate area of interest are capitalized and include costs associated with prospecting, sampling, trenching, drilling and other work involved in searching for ore like topographical, geological, geochemical and geophysical studies. They also reflect costs related to establishing the technical and commercial viability of extracting a mineral resource identified through exploration or acquired through a business combination or asset acquisition. E&E expenditures include the cost of, less refundable tax credits and credits on duties related to these expenses:

- establishing the volume and grade of deposits through drilling of core samples, trenching and sampling activities in an ore body that is classified as either a mineral resource;
- determining the optimal methods of extraction and metallurgical and treatment processes;
- studies related to surveying, transportation and infrastructure requirements;
- permitting activities; and
- economic evaluations to determine whether development of the mineralized material is commercially justified, including scoping, prefeasibility and final feasibility studies.

When a project moves into the development phase, E&E expenditures are capitalized to development costs in property, plant and equipment. If an E&E activity does not prove viable, all irrecoverable costs with the project are written off.

E&E expenditures include overhead expenses directly attributable to the related activities.

Cash flows attributable to capitalized E&E costs are classified as investing activities in the statement of cash flows under the heading Mining properties and Deferred exploration expenses.

31 OCTOBRE 2011(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)**OCTOBER 31, 2011**(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(non audité)

(unaudited)

*g) Dépréciation des immobilisations, des propriétés
et des frais d'exploration reportés*

Les immobilisations et les coûts d'exploration et d'évaluation font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'il y a des indications que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

En présence de pareille indication, le montant recouvrable de l'actif est estimé de manière à déterminer s'il a pu perdre de la valeur.

Si l'actif ne génère pas des flux de trésorerie indépendants des flux d'autres groupes d'actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs dont relève l'actif en cause.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour mesurer la valeur d'utilité, les estimations de flux de trésorerie futurs sont ramenées à leur valeur actuelle à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif, pour lesquels les estimations de flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable d'un actif ou groupe d'actifs est estimée inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable est ramenée à la valeur recouvrable. Cette perte de valeur est comptabilisée immédiatement comme amortissement supplémentaire. Lorsqu'il y a reprise de la perte de valeur, la valeur comptable est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de la valeur recouvrable, mais à condition seulement que cela ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée précédemment pour cet actif.

Une reprise de valeur est portée en réduction de la dotation aux amortissements pour la période.

*h) Crédits d'impôt remboursables au titres de
dépenses d'exploration minière*

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à l'égard des dépenses d'exploration minière admissibles. Le crédit d'impôt peut atteindre 35% ou 38,75 % des dépenses d'exploration minière admissibles. En vertu d'IAS 20, ce crédit d'impôt a été comptabilisé à l'égard des dépenses d'exploration engagées.

*g) Impairment of property, plant and equipment,
mining properties and deferred exploration expenses*

Property and equipment and exploration and evaluation expenses are reviewed for impairment if there is any indication that the carrying amount may not be recoverable.

If any such indication is present, the recoverable amount of the asset is estimated in order to determine whether impairment exists.

Where the asset does not generate cash flows that are independent from other assets, the Corporation estimates the recoverable amount of the asset group to which the asset belongs.

An asset recoverable amount is the higher of fair value less costs to sell and value in use. In assessing value in use, the estimated future cash flows are discounted to their present value, using a pre-tax discount rate that reflects current market assessments of the time value of money and the risks specific to the asset for which estimates of future cash flows have not been adjusted.

If the recoverable amount of an asset or asset group is estimated to be less than its carrying amount, the carrying amount is reduced to the recoverable amount. Impairment is recognized immediately as additional depreciation or amortization. Where an impairment subsequently reverses, the carrying amount is increased to the revised estimate of recoverable amount but only to the extent that this does not exceed the carrying value that would have been determined if no impairment had previously been recognized.

A reversal is recognized as a reduction in the depreciation or amortization charge for the period.

*h) Refundable tax credits for mining exploration
expenses*

Corporation is entitled to a refundable tax credit on qualified mining exploration expenses incurred. The refundable tax credit may reach 35% or 38.75% of qualified exploration expenditure incurred. In accordance with IAS 20, the exploration tax credits have been applied against deferred exploration expenses incurred.

31 OCTOBRE 2011(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

La Société a droit à un crédit d'impôt de droits miniers remboursable pour les pertes résultant de la *Loi sur les impôts des mines*. Ce crédit d'impôt remboursable pour perte est applicable sur les frais d'exploration engagés dans la province de Québec.

i) Provisions

Une provision doit être comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet est significatif, les provisions sont déterminées en ramenant les estimations de flux de trésorerie futurs attendus à leur valeur actuelle à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et, s'il y a lieu, des risques spécifiques au passif.

j) Rémunération à base d'actions

La Société opère un plan de rémunération à base d'actions pour ses directeurs, dirigeants, salariés et fournisseurs de services admissibles. Un particulier est considéré comme un membre du personnel s'il fournit des services similaires à ceux d'un membre du personnel. Tous les biens et services reçus en échange pour l'octroi de toute rémunération à base d'actions sont mesurés à leur juste valeur, sauf si la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable. Si l'entité ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou services reçus, l'entité doit évaluer leur valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Toutes les rémunérations à base d'actions (sauf les options aux courtiers) sont finalement comptabilisées en dépenses à l'état de la perte ou capitalisé comme actif d'exploration et évaluation, dépendamment de la nature du paiement, avec un crédit du même montant comme surplus d'apport. Les paiements aux courtiers, au titre de financement par actions, sont comptabilisés comme frais d'émission avec un crédit du même montant en surplus d'apport.

OCTOBER 31, 2011(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

Corporation is entitled to a refundable credit on duties for losses under the *Mining Tax Act*. This refundable credit on duties for losses is applicable on exploration costs incurred in the Province of Quebec.

i) Provisions

A provision is recognized when the Corporation has a present legal or constructive obligation as a result of a past event, it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation, and the amount of the obligation can be reliably estimated. If the effect is material, provisions are determined by discounting the expected future cash flows at a pre-tax rate that reflects current market assessments of the time value of money and, where appropriate, the risks specific to the liability.

j) Share-based payment transactions

The Corporation operates equity-settled share based payment plans for its eligible directors, officers, employees and service providers. An individual is classified as an employee if he provides services similar to those performed by a direct employee. All goods and services received in exchange for the grant of any share-based payments are measured at their fair values, unless that fair value cannot be estimated reliably. If the entity cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, the entity shall measure their value indirectly by reference to the fair value of the equity instruments granted.

All equity-settled share-based payments (except options to brokers) are ultimately recognized as an expense in the loss or capitalized as an exploration and evaluation asset, depending on the nature of the payment with a corresponding credit to contributed surplus. Payments to brokers, in respect of an equity financing are recognized as issuance cost of the equity instruments with a corresponding credit to contributed surplus.

31 OCTOBRE 2011(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

Si une période d'acquisition ou d'autres conditions d'acquisition s'appliquent, la dépense est répartie sur l'année d'acquisition, basé sur la meilleure estimation du nombre d'options d'achat d'actions qui devrait être exercé.

Lors de l'exercice des options, les produits nets de tout frais de transaction sont enregistrés dans le capital-actions. Les frais accumulés reliés aux options enregistrés dans le surplus d'apport sont transférés au capital-actions.

La juste valeur de ces options octroyées est mesurée avec le mode d'établissement de Black & Scholes, en prenant compte des conditions d'attribution des options. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le montant comptabilisé en charges est ajusté en fonction du nombre réel d'options dont les droits sont censés être acquis.

k) Capital-actions et bons de souscription

Les actions et les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres.

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou de bons de souscription sont comptabilisés en déduction du produit des capitaux propres dans la période au cours de laquelle survient la transaction. Le produit d'un placement d'unités est réparti entre les actions et les bons de souscription à l'aide de la méthode d'évaluation Black & Scholes qui sert à déterminer la juste valeur des bons de souscription émis.

l) Actions accréditives

La Société finance certaines dépenses d'exploration en émettant des actions accréditives. La Société renonce aux déductions de dépenses pour ressources en faveur des investisseurs, conformément à la loi de l'impôt qui s'applique dans les circonstances. La Société comptabilise un passif d'impôt différé à l'égard des actions accréditives et une charge d'impôt différé au moment où les dépenses admissibles sont engagées. La différence entre le cours d'une action ordinaire ou la valeur comptabilisée au titre des actions ordinaires et le montant que les investisseurs ont payé en retour des actions (la « prime ») est comptabilisée à titre d'autre passif,

OCTOBER 31, 2011(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

If vesting periods or other vesting conditions apply, the expense is allocated over the vesting year, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest.

Upon exercise of share options, the proceeds received net of any directly attributable transaction costs are recorded as share capital. The accumulated charges related to the share options recorded in contributed surplus are then transferred to share capital.

The fair value of the options granted is measured using the Black & Scholes option pricing model, taking into account the terms and conditions upon which the options were granted. At each financial position reporting date, the amount recognized as an expense is adjusted to reflect the actual number of share options that are expected to vest.

k) Share Capital and warrants

Common shares and warrants are classified as equity.

Incremental costs directly attributable to the issuance of shares or warrants are recognized as a deduction from the proceeds in equity in the period where the transaction occurs. Proceeds from unit placements are allocated between shares and warrants issued on a pro-rata basis of their value within the unit using the Black & Scholes pricing model to determine the fair value of warrants issued.

l) Flow-through shares

The Corporation finances some exploration expenditures through the issuance of flow-through shares. Issuance of flow-through shares represents an issue of ordinary shares and the sale of tax deductions to the investors. The resource expenditure deductions for income tax purposes are renounced to investors in accordance with the appropriate income tax legislation. The Corporation recognizes a deferred tax liability for flow-through shares and a deferred tax expense, at the moment the eligible expenditures are incurred. The difference between the quoted price of the common shares and the amount the investors pay for the shares (the "premium") is recognized as other liability,

31 OCTOBRE 2011(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

lequel est repris sous forme de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles ont été engagées.

m) Impôt sur le revenu

La charge d'impôt sur le résultat pour les périodes présentées comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé.

L'impôt sur le revenu est comptabilisé dans le compte de résultat, sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres; dans ce cas, l'impôt est comptabilisé aux autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, selon le cas.

L'impôt sur les mines représente l'impôt que perçoivent les provinces canadiennes sur les activités minières et, à ce titre, il relève de l'impôt sur le résultat, vu que cet impôt représente un pourcentage des profits miniers.

L'impôt exigible est le montant de l'impôt sur le résultat payable au titre du bénéfice imposable de l'exercice, calculé selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information, et tout ajustement de l'impôt à payer à l'égard des exercices antérieurs.

La direction évalue régulièrement les positions prises à l'égard de ses déclarations de revenus pour les cas où l'application de la réglementation fiscale prêterait à interprétation. S'il y a lieu, elle constitue des provisions à l'égard de l'impôt qu'elle s'attend à devoir verser aux administrations fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable, au titre des différences temporelles survenant entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers.

Il n'y a ultérieurement pas de provision qui soit constituée à l'égard de ces différences temporelles dans les cas où elles découlent de la comptabilisation initiale de l'achalandage ou d'un actif ou passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, ne touche ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

OCTOBER 31, 2011(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

which is reversed into earnings when eligible expenditures have been made.

m) Income taxes

Income tax on the profit or loss for the periods presented comprises current and deferred tax.

Income tax is recognized in profit or loss except to the extent that it relates to items recognized directly in other comprehensive income or in equity, in which case it is recognized in other comprehensive income or in equity, respectively.

Mining taxes represent Canadian provincial taxes levied on mining operations and are classified as income taxes since such taxes are based on a percentage of mining profits.

Current tax expense is the expected tax payable on the taxable income for the year, using tax rates enacted or substantively enacted at period end, adjusted for amendments to tax payable with regards to previous years.

Management periodically evaluates positions taken in tax returns with respect to situations in which applicable tax regulation is subject to interpretation. It establishes provisions where appropriate on the basis of amounts expected to be paid to the tax authorities.

Deferred tax is provided using the financial position liability method, providing for temporary differences between the tax bases of assets and liabilities and their carrying amounts in the financial statements.

The following temporary differences are not provided for if it arises from the initial recognition of goodwill or the initial recognition of an asset or liability in a transaction other than a business combination that at the time of the transaction affects neither accounting nor taxable profit or loss.

31 OCTOBRE 2011(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

Le montant de l'impôt différé est basé en fonction de la façon prévue dont la valeur comptable des actifs ou des passifs sera réalisée ou réglée, selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs en déduction desquels ledit actif pourra être utilisé.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne doivent pas être actualisés et ils sont compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

n) Perte par action

La Société présente sa perte de base et diluée par action, en divisant la perte nette attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La perte diluée par action est calculée en ajustant la perte nette attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte des actions ordinaires supplémentaires qui seraient émises à l'exercice de l'ensemble des bons de souscription, des options émises aux courtiers, des options sur actions.

o) Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de biens miniers. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

**3- NOUVELLES NORMES COMPTABLES PUBLIÉES 3-
MAIS NON ENCORE ADOPTÉES**

L'IASB a publié les normes ci-après qui, bien qu'elles s'appliquent à la Société, n'ont pas encore été adoptées par elle : IFRS 9, *Instruments financiers*, IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, et la version modifiée d'IAS 27, *États financiers individuels*.

OCTOBER 31, 2011(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

The amount of deferred tax provided is based on the expected manner of realization or settlement of the carrying amount of assets and liabilities, using tax rates enacted or substantively enacted at the financial position reporting date.

A deferred tax asset is recognized only to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which the asset can be utilized.

Deferred income tax assets and liabilities are presented as non-current and are offset when there is a legally enforceable right to offset current tax assets against current tax liabilities, and when deferred tax assets and liabilities relate to income taxes levied by the same taxation authority on either the same taxable entity or different taxable entities where there is an intention to settle the balances on a net basis.

n) Loss per share

The Corporation presents basic and diluted loss per share data for its common shares, calculated by dividing the loss attributable to common shareholders of the Corporation by the weighted average number of common shares outstanding during the period. Diluted loss per share is determined by adjusting the loss attributable to common shareholders and the weighted average number of common shares outstanding for the effects of all warrants, brokers' options and stock options that may add to the total number of common shares.

o) Segment disclosures

The Corporation currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Corporation's activities are conducted in Canada.

**3- NEW ACCOUNTING STANDARDS NOT YET
ADOPTED**

The IASB issued the following standards which are relevant but have not yet been adopted by the Corporation: IFRS 9, *Financial instruments*, IFRS 13, *Fair Value Measurement* and amended IAS 27, *Separate Financial Statements*.

31 OCTOBRE 2011(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

Chacune de ces nouvelles normes s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 et leur adoption anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore mesuré l'incidence que ces normes nouvelles ou révisées pourraient avoir sur ses états financiers ni déterminé si elle les adoptera par anticipation.

Suit le résumé des nouvelles normes:

IFRS 9 – Instruments financiers – classement et évaluation

IFRS 9, Instruments financiers, a été publiée en novembre 2009. Elle porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et remplace les catégories multiples et les modèles d'évaluation énoncés dans IAS 39, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation, pour les instruments de créance par un nouveau modèle d'évaluation mixte comportant seulement deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net.

IFRS 9 remplace aussi les modèles pour l'évaluation des instruments de capitaux propres, ces instruments étant comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un remboursement du placement. Cependant, les autres profits et pertes (y compris les pertes de valeur) associés à ces instruments demeurent indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Des dispositions applicables aux passifs financiers ont été ajoutées en octobre 2010, et elles correspondent essentiellement aux dispositions énoncées dans IAS 39, à l'exception du fait que les variations de la juste valeur des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables au risque de crédit seraient généralement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

IFRS 9 s'appliquera aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2013 et son adoption anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de la norme ni déterminé si elle l'adoptera par anticipation.

OCTOBER 31, 2011(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

Each of the new standards is effective for annual periods beginning on or after January 1, 2013 with early adoption permitted. The Corporation has not yet begun the process of assessing the impact that the new and amended standards will have on its financial statements or whether to early adopt any of the new requirements.

The following is a brief summary of the new standards:

IFRS 9 - Financial instruments - classification and measurement

IFRS 9, Financial Instruments, was issued in November 2009. It addresses classification and measurement of financial assets and replaces the multiple category and measurement models in IAS 39, Financial Instruments – Recognition and Measurement, for debt instruments with a new mixed measurement model with only two categories: amortized cost and fair value through profit or loss.

IFRS 9 also replaces the models for measuring equity instruments and such instruments are either recognized at fair value through profit or loss or at fair value through other comprehensive income. Where such equity instruments are measured at fair value through other comprehensive income, dividends, to the extent not clearly representing a return of investment, are recognized in profit or loss; however, other gains and losses (including impairments) associated with such instruments remain in accumulated comprehensive income indefinitely.

Requirements for financial liabilities were added in October 2010 and they largely carried forward existing requirements in IAS 39, except that fair value changes due to credit risk for liabilities designated at fair value through profit and loss would generally be recorded in other comprehensive income.

IFRS 9 required to be applied for accounting periods beginning on or after January 1, 2013, with earlier adoption permitted. The Corporation has not yet assessed the impact of the standard or determined whether it will adopt if early.

31 OCTOBRE 2011(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 est une norme exhaustive portant sur l'évaluation de la juste valeur et les informations devant être fournies à cet égard au titre de toutes les IFRS en vigueur. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait touché à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif, dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants au marché, à la date d'évaluation. Elle précise en outre les informations à fournir à propos de l'évaluation de la juste valeur. Dans le cadre des IFRS existantes, les directives sur l'évaluation et la présentation de la juste valeur varient selon les normes considérées et, dans bien des cas, elles ne prescrivent pas de base d'évaluation claire et manquent d'uniformité quant à l'information à présenter.

4- JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Bon nombre des montants présentés dans les états financiers amènent la direction à poser des jugements et/ou à formuler des estimations. Ces jugements et estimations sont réévalués en permanence en fonction de l'expérience de la direction et de sa connaissance des faits et circonstances pertinents. Les résultats réels pourraient donc différer des montants présentés dans les états financiers.

Suivent les estimations et jugements qui ont l'incidence la plus importante sur les états financiers de la Société :

i. Dépréciation des immobilisations, propriétés minières et frais d'exploration reportés

L'évaluation à la juste valeur que la Société fait de la valeur comptable de ses immobilisations, propriétés minières et frais d'exploration reportés part de plusieurs hypothèses et peut différer de façon notable de leur juste valeur réelle. En fait, la juste valeur repose notamment sur des facteurs qui peuvent échapper en tout ou en partie au contrôle de la Société.

Cette évaluation fait intervenir une comparaison de la juste valeur estimée de ces actifs avec leur valeur comptable. Les estimations de juste valeur de la Société reposent sur des hypothèses multiples.

OCTOBER 31, 2011(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

IFRS 13 - Fair Value Measurement

IFRS 13 is a comprehensive standard for fair value measurement and disclosure requirements for use across all IFRS standards. The new standard clarifies that fair value is the price that would be received to sell an asset, or paid to transfer a liability in an orderly transaction between market participants, at the measurement date. It also establishes disclosures about fair value measurement. Under existing IFRS, guidance on measuring and disclosing fair value is dispersed among the specific standards requiring fair value measurements and in many cases does not reflect a clear measurement basis or consistent disclosures.

**4- CRITICAL ACCOUNTING POLICIES,
JUDGMENTS AND ASSUMPTIONS**

Many of the amounts included in the financial statements require management to make judgments and/or estimates. These judgments and estimates are continuously evaluated and are based on management's experience and knowledge of the relevant facts and circumstances. Actual results may differ from the amounts included in the financial statements.

Areas of significant judgment and estimates affecting the amounts recognized in the financial statements include:

i. Impairment of property, plant and equipment, mining properties and deferred exploration expenses

The Corporation's fair value measurement with respect to the carrying amount of property, plant and equipment, mining properties and deferred exploration expenses is based on numerous assumptions and may differ significantly from actual fair values. The fair values are based, in part, on certain factors that may be partially or totally outside of the Corporation's control.

This evaluation involves a comparison of the estimated fair values of these assets to their carrying values. The Corporation's fair value estimates are based on numerous assumptions.

31 OCTOBRE 2011(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

Ces estimations peuvent diverger des justes valeurs réelles, et ces différences peuvent être importantes et se répercuter de façon significative sur la situation financière de la Société et ses résultats opérationnels. Les actifs sont testés à chaque date de clôture en vue de déterminer s'ils se sont dépréciés. Cette opération demande une bonne part de jugement. Les facteurs susceptibles de déclencher un pareil test de dépréciation sont notamment de profondes tendances à la baisse liées à l'industrie ou à l'économie, des interruptions dans les activités d'exploration et d'évaluation, et une chute des cours des commodités.

ii. Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue à intervalles réguliers les probabilités qu'une partie des actifs d'impôt différé ne se réalise pas. Si, après cette évaluation, la direction estime qu'il est probable qu'une part de ces actifs d'impôt différé ne se réalisera pas, la Société ne comptabilise que la partie résiduelle pour laquelle il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en déduction desquels les différences temporelles pourront être utilisées. L'évaluation de la recouvrabilité d'actifs d'impôt différé demande beaucoup de jugement de la part de la direction. Une différence trop marquée entre les flux de trésorerie et bénéfices imposables futurs et les estimations qui en sont faites pourrait nuire à la Société dans sa capacité de réaliser le montant net d'actifs d'impôt différé comptabilisé à l'état de la situation financière.

iii. Évaluation de la rémunération à base d'actions

La Société comptabilise tous les paiements fondés sur des actions à la juste valeur. La Société se sert du modèle Black & Scholes pour établir la juste valeur des options, des bons de souscription et des options aux courtiers. Le principal facteur à jouer dans les estimations de la juste valeur des options, bons de souscription et des options aux courtiers est le taux de volatilité attendu du cours des actions. La Société estime actuellement la volatilité du cours de ses actions ordinaires à partir de la volatilité historique du cours de ses actions ordinaires et en tenant compte de la durée de vie attendue des options.

OCTOBER 31, 2011(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

The fair value estimates may differ from actual fair values and these differences may be significant and could have a material impact on the Corporation's financial position and result of operations. Assets are reviewed for an indication of impairment at each financial position date. This determination requires significant judgment. Factors which could trigger an impairment review include, but are not limited to, significant negative industry or economic trends, interruptions in exploration and evaluation activities and significant drop in commodity prices.

ii. Recognition of deferred income tax assets and the measurement of income tax expense

Periodically, the Corporation evaluates the likelihood of whether some portion of the deferred tax assets will not be realized. Once the evaluation is completed, if we believe that it is probable that some portion of the deferred tax assets will fail to be realized, the Corporation records only the remaining portion for which it is probable that there will be available future taxable profit against which the temporary differences can be utilized. Assessing the recoverability of deferred income tax assets requires management to make significant judgment. To the extent that future cash flows and taxable income differ significantly from estimates, the ability of the Corporation to realize the net deferred tax assets recorded at the financial position date could be impacted.

iii. Valuation of share based payments

The Corporation records all share based payments using the fair value method. The Corporation uses the Black & Scholes model to determine the fair value of stock options, warrants and brokers' options. The main factor affecting the estimates of the fair value of stock options, warrants and brokers' options is the stock price expected volatility used. The Corporation currently estimates the expected volatility of its common shares based on its historical volatility taking into consideration the expected life of the options.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS****31 OCTOBRE 2011**(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)**NOTES TO CONDENSED INTERIM
FINANCIAL STATEMENTS****OCTOBER 31, 2011**(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(non audité)

(unaudited)

5- TRANSITION AUX IFRS

Les effets découlant de la transition effectuée par la Société aux IFRS, sont condensés dans la présente note de la façon suivante :

- a) Options de transition privilégiées;
- b) Rapprochement de la situation financière, des capitaux propres, du résultat global et de l'état de la perte tel qu'il est constaté précédemment en vertu des PCGR du Canada versus les IFRS et notes explicatives;
- c) Ajustements à l'état des flux de trésorerie;
- d) Informations supplémentaires relatives aux IFRS pour l'exercice terminé le 31 juillet 2011.

a) Options de transition privilégiées;

IFRS 1, *Première adoption des IFRS*, offre la possibilité d'utiliser certaines exemptions à l'application rétrospective complète des IFRS. La Société a évalué les options disponibles et a choisi d'adopter les exemptions de transition suivantes :

- i. Conformément à IFRS 1, la Société a choisi d'appliquer IFRS 2, *Paiements à base d'actions*, de façon prospective. Cette exemption permet à la Société d'appliquer IFRS 2, *Paiements à base d'actions*, de façon rétrospective à la date de transition, uniquement pour les instruments de capitaux propres qui ont été attribués après le 7 novembre 2002 et qui n'étaient pas exerçables au moment de la transition aux IFRS. À la date de transition, aucun ajustement important n'a été défini, par conséquent, aucun ajustement significatif n'était requis. Les soldes des composantes capitaux propres en vertu des PCGR du Canada liés à des transactions de paiements à base d'actions engagés avant cette date ont été reportés sans ajustement.
- ii. Conformément à IFRS 1, la Société a choisi d'appliquer les dispositions transitoires de l'IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location, à la date de transition pour tous les accords autres que ceux entérinés ou modifiés depuis le 1er janvier 2005, puisque ces accords ont déjà été analysés selon des critères similaires à ceux de l'IFRIC 4 en vertu des PCGR. L'analyse des accords n'a donc eu aucune incidence.

5- TRANSITION TO IFRS

The effect of the Corporation's transition to IFRS, is summarized in this note as follows:

- a) Transition elections;
- b) Reconciliation of financial position, equity, statement of comprehensive income and statement of loss as previously reported under Canadian GAAP to IFRS and explanatory notes;
- c) Adjustments to the statement of cash flows;
- d) Additional IFRS information for the year ended July 31, 2011.

a) Transition elections

IFRS 1, First Time Adoption of IFRS, offers the possibility to utilize certain exemptions from full retrospective application of IFRS. The Corporation evaluated the options available and elected to adopt the following transition exemptions:

- i. In accordance with IFRS 1, the Corporation elected to apply IFRS 2, "Share-based Payments", prospectively. This exemption enables the Corporation to apply IFRS 2 "Share-based payments" retrospectively at the transition date only to equity instruments that were attributed after November 7, 2002 and had not vested by the IFRS transition date. At transition date no adjustments were identified. Canadian GAAP balances of equity components relating to share-based payment transactions entered into before that date have been carried forward without adjustment.
- ii. In accordance with IFRS 1, the Corporation has elected to apply the transitional provisions in IFRIC 4, Determining whether an Arrangement contains a Lease, at the date of transition to all arrangements other than those entered into or modified since January 1, 2005, as such arrangements have already been assessed under requirements similar to those of IFRIC 4 under Canadian GAAP. No impact resulted from the review of arrangements.

LES MINES D'OR VISIBLE INC

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS

31 OCTOBRE 2011

(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

b) Rapprochement de la situation financière, des capitaux propres, du résultat global et de l'état de la perte tel qu'il est constaté précédemment en vertu des PCGR du Canada versus les IFRS et notes explicatives

VISIBLE GOLD MINES INC

NOTES TO CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS

OCTOBER 31, 2011

(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

b) Reconciliation of financial position, equity, comprehensive income and statement of loss as previously reported under Canadian GAAP to IFRS and explanatory notes

	July 31, 2011			October 31, 2010			August 1, 2010			
	PCGR du Canada / Canadian GAAP \$	Adj. \$	IFRS \$	PCGR du Canada / Canadian GAAP \$	Adj. \$	IFRS \$	PCGR du Canada / Canadian GAAP \$	Adj. \$	IFRS \$	
Actif										Assets
Actif courant										Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 329 177	-	1 329 177	4 923 405	-	4 923 405	811 998	-	811 998	Cash
Titres négociables	575 000	-	575 000	106 845	-	106 845	97 020	-	97 020	Marketable securities
Taxes à recevoir	293 119	-	293 119	49 164	-	49 164	19 009	-	19 009	Taxes receivable
Crédits d'impôts à recevoir	1 325 730	-	1 325 730	117 384	-	117 384	117 384	-	117 384	Tax credit receivable
Frais payés d'avance	20 973	-	20 973	6 166	-	6 166	667	-	667	Prepaid expenses
	4 597 150	-	4 597 150	5 202 964	-	5 202 964	1 046 078	-	1 046 078	
Actif non courant										Non-current assets
Immobilisations	5 228	-	5 228	1 240	-	1 240	3 919	-	3 919	Property, plant and equipment
Fonds de liquidité détenus pour frais d'exploration	2 673 657	-	2 673 657	-	-	-	-	-	-	Cash funds held for exploration expenses
Propriétés minières	643 746	-	643 746	569 835	-	569 835	538 020	-	538 020	Mining properties
Frais d'exploration reportés	5 518 645	-	5 518 645	3 173 159	-	3 173 159	3 089 596	-	3 089 596	Deferred exploration expenses
	8 841 276	-	8 841 276	3 744 234	-	3 744 234	3 631 535	-	3 631 535	
Total de l'Actif	13 438 426	-	13 438 426	8 947 198	-	8 947 198	4 677 613	-	4 677 613	Total Assets
Passif										Liabilities
Passif courant										Current liabilities
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 089 550	-	1 089 550	66 264	-	66 264	85 023	-	85 023	Accounts payable and accrued liabilities
Impôts futurs	282 753	-	282 753	-	-	-	-	-	-	Future income taxes
Total du Passif	1 372 303	-	1 372 303	66 264	-	66 264	85 023	-	85 023	Total Liabilities
Capitaux Propres										Equity
Capital-actions (i)	14 900 550	(164 150)	14 736 400	11 652 575	(164 150)	11 488 425	6 731 975	(164 150)	6 567 825	Share Capital (i)
Surplus d'apport (i)	3 702 593	164 150	3 866 743	724 667	164 150	888 817	768 267	164 150	932 417	Contributed surplus (i)
	18 603 143	-	18 603 143	12 377 242	-	12 377 242	7 500 242	-	7 500 242	
Cumul des autres éléments du résultat global	(242 778)	-	(242 778)	2 095	-	2 095	(13 230)	-	(13 230)	Accumulated other comprehensive income
Déficit	(6 294 242)	-	(6 294 242)	(3 498 403)	-	(3 498 403)	(2 894 422)	-	(2 894 422)	Deficit
	(6 537 020)	-	(6 537 020)	(3 496 308)	-	(3 496 308)	(2 907 652)	-	(2 907 652)	
Total des Capitaux Propres	12 066 123	-	12 066 123	8 880 934	-	8 880 934	4 592 590	-	4 592 590	Total Equity
Total du Passif et des Capitaux Propres	13 438 426	-	13 438 426	8 947 198	-	8 947 198	4 677 613	-	4 677 613	Total Liabilities and Equity

LES MINES D'OR VISIBLE INC

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS

31 OCTOBRE 2011

(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

VISIBLE GOLD MINES INC

NOTES TO CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS

OCTOBER 31, 2011

(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

	1 ^{er} août / August 1 2010 \$	31 juillet / July 31 2011 \$	
Capitaux propres selon les normes comptables en vigueur avant le basculement	4 592 590	12 066 123	Equity under pre-change accounting standards
Augmentation (diminution) des capitaux propres déjà établis en raison des différences suivantes entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS :			Increase (decrease) in equity reported in accordance with pre-change accounting standards and IFRS:
Actions émises dans le cadre de placements privés accreditifs	-	-	Shares issued by flow-through private placements
Rémunération à base d'actions	-	-	Share-based payments
Impôt sur le résultat – Effet de l'impôt sur le résultat sur les ajustements ci-dessus	-	-	Income taxes – Income tax impact above adjustments
Capitaux propres selon les IFRS	<u>4 592 590</u>	<u>12 066 123</u>	Equity under IFRS
		31 juillet / July 31 2011 \$	
Résultat global selon les normes comptables en vigueur avant le basculement		2 051 836	Comprehensive income under pre-change accounting standards
Augmentation (diminution) du résultat global déjà établi en raison des différences suivantes entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS :			Increases (decreases) in equity reported in accordance with pre-change accounting standards and IFRS:
Actions émises dans le cadre de placements privés accreditifs		-	Shares issued by flow-through private placements
Rémunération à base d'actions		-	Share-based payments
Impôt sur le résultat – Effet de l'impôt sur le résultat sur les ajustements ci-dessus		-	Income taxes – Income tax impact above adjustments
Résultat global total selon les IFRS		<u>2 051 836</u>	Total comprehensive income under IFRS

LES MINES D'OR VISIBLE INC

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS

31 OCTOBRE 2011

(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

VISIBLE GOLD MINES INC

NOTES TO CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS

OCTOBER 31, 2011

(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

	Exercice terminé le 31 juillet 2011			Période de trois mois terminée le 31 octobre 2010			
	Year ended July 31, 2011			Three-month period ended October 31, 2010			
	PCGR du Canada Canadian GAAP \$	Aju. Adj. \$	IFRS \$	PCGR du Canada Canadian GAAP \$	Aju. Adj. \$	IFRS \$	
DÉPENSES							EXPENSES
Honoraires des consultants	491 196	-	491 196	110 700	-	110 700	Consulting fees
Honoraires professionnels	52 541	-	52 541	1 365	-	1 365	Professional fees
Frais de bureau et frais généraux	46 213	-	46 213	7 822	-	7 822	Office and general
Conférences et promotion	452 900	-	452 900	71 715	-	71 715	Conference and promotion
Frais associés aux sociétés ouvertes	84 550	-	84 550	2 226	-	2 226	Public company expenses
Rémunération à base d'actions	1 065 665	-	1 065 665	-	-	-	Share-based compensation
Impôts de la partie XII.6	15 744	-	15 744	-	-	-	Part XII.6 taxes
Amortissements	4 386	-	4 386	2 679	-	2 679	Amortization
PERTE D'OPÉRATION	2 213 195	-	2 213 195	196 507	-	196 507	OPERATING LOSS
Produits d'intérêts	(45 457)	-	(45 457)	(1 762)	-	(1 762)	Finance income
Perte (gain) sur disposition de titres négociables	8 522	-	8 522	27	-	27	Loss (gain) on disposal of marketable securities
Frais d'exploration - dépenses	12 475	-	12 475	-	-	-	Exploration expenses
PERTE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	2 188 735	-	2 188 735	194 772	-	194 772	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts futurs	(366 447)	-	(366 447)	-	-	-	Future income taxes
PERTE NETTE	1 822 288	-	1 822 288	194 772	-	194 772	NET LOSS
Autre élément du résultat global							Other comprehensive income
Variation de la perte (gain) sur la valeur des actifs financiers disponibles à la vente	238 070	-	238 070	(15 325)	-	(15 325)	Changes in loss (gain) on fair value of available-for-sale investments
Reclassement aux résultats du gain (perte) réalisé sur la cession de titres négociables	(8 522)	-	(8 522)	-	-	-	Reclassification to earnings of realized gain (loss) on disposal of marketable securities
Autre élément du résultat global de la période	229 548	-	229 548	(15 325)	-	(15 325)	Other comprehensive income for the period
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	2 051 836	-	2 051 836	179 447	-	179 447	COMPREHENSIVE INCOME FOR THE PERIOD

Certains montants présents aux états intermédiaires condensés non audités de la perte ont été reclassés pour se conformer aux exigences de présentation adoptées en vertu des IFRS, puisque l'état de la perte comportait des dépenses classées par fonction et par nature, ce qui n'est pas permis selon les IFRS.

Les frais d'Inscription, registrariat et information aux actionnaires ont été reclassés en Frais associés aux sociétés ouvertes. De plus, les frais de voyages et de représentation ainsi que la publicité et promotion ont été reclassés comme frais de Conférences et promotion. Les frais généraux d'administration ont été reclassés comme Frais de bureau et frais généraux.

Certain amounts on the unaudited condensed interim statements of loss have been reclassified to conform to the presentation adopted under IFRS, as the statement of loss under Canadian GAAP incorporated expenses by function and by nature which is not permitted under IFRS.

The Registration, listing fees and shareholders' information have been reclassified to Public company expenses. Also, travel expenses and representation and advertisement and promotion that were classified under General administrative expenses have been reclassified to Conference and promotion. General administration expenses have been reclassified to Office and general.

LES MINES D'OR VISIBLE INC

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS

31 OCTOBRE 2011

(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

Notes explicatives

i. Selon les PCGR du Canada, lorsqu'il y a émission d'actions accréditatives, ces actions sont initialement comptabilisées dans le capital-actions à leur prix d'émission. À la date où il y a renoncement aux déductions de dépenses (sur présentation des formulaires prescrits) en faveur des investisseurs, un passif d'impôt futur est comptabilisé au titre du coût d'émission des actions (à titre de réduction du capital-actions). Selon les IFRS, les actions accréditatives sont comptabilisées en fonction du prix coté à la date d'émission pour des actions existantes. La différence entre le montant comptabilisé dans les actions ordinaires et le montant que paient les investisseurs pour les actions (la « prime ») est comptabilisée comme autre passif, lequel est repris en résultat à titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles ont été engagées.

c) Ajustements au tableau des flux de trésorerie

La transition des PCGR du Canada aux IFRS n'a eu aucune incidence sur l'état des flux de trésorerie, à l'exception des flux de trésorerie concernant les intérêts qui sont classés de manière cohérente dans les activités d'opération, d'investissement ou de financement à chaque exercice. En vertu des PCGR du Canada, les flux de trésorerie concernant les intérêts étaient classés comme activités d'opération.

d) Informations supplémentaires relatives aux IFRS pour l'exercice terminé le 31 juillet 2011

Rémunération des principaux membres de la direction

La Société a conclu une entente de services pour assurer des services de gestion à la Société, incluant les principaux membres de la direction.

Les principaux membres de la direction (exécutif et non-exécutif) comprennent des administrateurs et des membres de la haute direction. La rémunération payée ou à payer pour les services des principaux membres de la direction est présentée ci-dessous :

	Exercice terminé le 31 juillet, 2011
	\$
Frais pour les services des membres de la direction et administrateurs	183 080
Rémunération à base d'actions	301 775

VISIBLE GOLD MINES INC

NOTES TO CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS

OCTOBER 31, 2011

(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

Explanatory notes

i. Under Canadian GAAP, when flow-through shares are issued, they are initially recorded in share capital at their issue price. On the date the expenses are renounced (by filing the prescribed forms) to the investors, a future tax liability is recognized as a cost of issuing the shares (a reduction in share capital). Under IFRS, flow-through shares are recognized based on the quoted price of the existing shares on the date of the issue. The difference between the amount recognized in share capital and the amount the investors pay for the shares (premium) is recognized as other liability which is reversed into earnings as deferred tax recovery when eligible expenditures have been made. The tax effect resulting from the renunciation is recorded as a deferred tax expense when eligible expenditures have been made.

c) Adjustments to the statement of cash flows

The transition from Canadian GAAP to IFRS had no significant impact on the statement of cash flows except that, under IFRS, cash flows relating to interest are classified in a consistent manner as operating, investing or financing each period. Under Canadian GAAP, cash flows relating to interest payments were classified as operating.

d) Additional IFRS information for the year ended July 31, 2011

Compensation of key management

The Corporation has a service agreement with a related party to provide management services to the Corporation, including senior executives.

Key management includes directors (executive and non-executive) and senior executives. The compensation paid or payable to key management is presented below:

	Year ended July 31, 2011
	\$
Key management services and directors fees	183,080
Share-based payments	301,775

LES MINES D'OR VISIBLE INC**VISIBLE GOLD MINES INC****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS****NOTES TO CONDENSED INTERIM
FINANCIAL STATEMENTS****31 OCTOBRE 2011****OCTOBER 31, 2011**(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(non audité)

(unaudited)

6- INFORMATION SUR LES FLUX DE TRÉSORERIELes variations d'éléments du fonds de roulement se
détaillent comme suit :The changes in non-cash working capital items are
detailed as follows:Période de trois mois terminée
les 31 octobre /
Three-month period ended
October 31

	2011	2010	
	\$	\$	
Taxes à recevoir	(107 087)	(30 155)	Taxes receivable
Frais payés d'avance	2 746	(5 499)	Prepaid expenses
Créditeurs et frais courus	205 530	(18 759)	Accounts payable and accrued liabilities
	<u>101 189</u>	<u>(54 413)</u>	

7- TITRES NÉGOCIABLES

Les titres négociables comprennent :

7- MARKETABLE SECURITIES

Marketable securities comprise :

Actions ordinaires de sociétés publiques / Common
shares of public companies

31 octobre October 31, 2011 \$	31 octobre October 31, 2010 \$	1er août August 1, 2010 \$
450 000	106 845	97 020
<u>450 000</u>	<u>106 845</u>	<u>97 020</u>

Aucun de ces actifs financiers n'est déprécié

None of these financial assets is impaired.

Le gain (perte) sur titres négociables comprend les
éléments suivants :The gain (loss) on marketable securities comprise
of the following:

	Période terminée le 31 octobre / Period ended October 31	
	2011	2010
	\$	\$
Actifs financiers disponibles à la vente / Available-for-sale financial assets	(125 000)	15 435
Moins : Disposition d'actions de sociétés publiques / Less : Disposal of common shares of public companies	-	110
Actifs financiers disponibles à la vente / Available-for-sale financial assets	<u>(125 000)</u>	<u>15 325</u>

LES MINES D'OR VISIBLE INC

VISIBLE GOLD MINES INC

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS

NOTES TO CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS

31 OCTOBRE 2011

OCTOBER 31, 2011

(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(non audité)

(unaudited)

8- IMMOBILISATIONS

8- PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

	Coût au 31 juillet 2011 / Cost as at July 31, 2011	Augmentation / Addition	Coût au 31 octobre 2011 / Cost as at October 31, 2011	Amortissement cumulé / Accumulated Amortization	Valeur nette au 31 octobre 2011 / Net carrying value as at October 31, 2011	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Mobilier et équipement	6 721	-	6 721	(1 829)	4 892	Equipment and furniture
Équipement informatique	19 138	12 865	32 003	(19 674)	12 329	Computer equipment
	<u>25 859</u>	<u>12 865</u>	<u>38 724</u>	<u>(21 503)</u>	<u>17 221</u>	

9- PROPRIÉTÉS MINIÈRES

9- MINING PROPERTIES

	Redevances Royalties	Canton Township	Solde au 31 juillet 2011 Balance as at July 31, 2011	Augmentation Addition	Solde au 31 octobre 2011 Balance as at October 31, 2011
			\$	\$	\$
Propriétés / Properties					
Rapide Elliot (100 %)	0 %	Kipawa	180 034	140	180 174
Hazeur (100 %)	0 %	Hazeur	63 406	1 426	64 832
Stadacona (100%)	1.75 %	Rouyn- Noranda	214 344	358	214 702
Disson (100%)	0 %	Disson	7 332	1 573	8 905
Silidor (100%)	0 %	Rouyn- Noranda	81 389	188	81 577
Cadillac (option 60%)	1.5 %	Rouyn- Noranda	67 059	108	67 167
Capricorne (40%)	10 %	Rouyn- Noranda	30 182	-	30 182
Joutel (option 50%)	2 %	Joutel	-	5 478	5 478
			<u>643 746</u>	<u>9 271</u>	<u>653 017</u>

LES MINES D'OR VISIBLE INC

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS

31 OCTOBRE 2011

(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

VISIBLE GOLD MINES INC

NOTES TO CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS

OCTOBER 31, 2011

(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

10- FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

10- DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

	Solde au 31 juillet 2011 Balance as at July 31, 2011 \$	Augmentation Addition \$	Crédit d'impôt pour frais d'exploration et droits miniers Refundable tax credits and mining duties \$	Solde au 31 octobre 2011 Balance as at October 31, 2011 \$
Rapide Elliot	366 957	-	-	366 957
Hazeur	512 498	348	(122)	512 724
Stadacona	2 277 965	109 148	(38 202)	2 348 911
Disson	321 239	501 192	(175 417)	647 014
Silidor	953 747	134 900	(47 215)	1 041 432
Cadillac	1 071 925	774 662	(271 132)	1 575 455
Capricorne	2 509	-	-	2 509
Joutel	11 805	811 415	(283 995)	539 225
	<u>5 518 645</u>	<u>2 331 665</u>	<u>(816 083)</u>	<u>7 034 227</u>

11- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

11- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

Options d'achat d'actions

Share purchase options

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Corporation share purchase options were as follows:

	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au 31 juillet 2011	4 745 000	0,42	Balance as at July 31, 2011
Annulées	100 000	0,62	Cancelled
Octroyées	100 000	0,35	Granted
Solde au 31 octobre 2011	<u>4 745 000</u>	0,41	Balance as at October 31, 2011

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions accordées en vertu du régime.

The following table summarizes the information relating to the share purchase options granted under the plan.

LES MINES D'OR VISIBLE INC

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS

31 OCTOBRE 2011

(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

VISIBLE GOLD MINES INC

NOTES TO CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS

OCTOBER 31, 2011

(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

11- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

11- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options en circulation au 31 octobre 2011 Options outstanding as at October 31, 2011	Date d'échéance Expiry date	Prix de levée Exercise price
		\$
1 000 000	23 août 2012 / August 23, 2012	0,40
425 000	29 août 2013 / August 29, 2013	0,20
100 000	4 octobre 2013 / October 4, 2013	0,35
50 000	1 ^{er} avril 2014 / April 1, 2014	0,20
485 000	19 octobre 2014 / October 19, 2014	0,17
250 000	3 juin 2015 / June 3, 2015	0,20
1 480 000	8 novembre 2015 / November 8, 2015	0,62
900 000	10 février 2016 / February 10, 2016	0,40
<u>55 000</u>	5 avril 2016 / April 5, 2016	0,425
<u>4 745 000</u>		

Les options sont sans restrictions.

The options are without restrictions.

La juste valeur de chaque option octroyée a été estimée à la date d'octroi en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black & Scholes avec les hypothèses suivantes : durée de 2 ans, taux d'intérêt sans risque de 0,88%, volatilité de 96% et aucun dividende prévu.

The attributed amount of share purchase options granted is estimated using the Black & Scholes pricing model with the following assumptions: life of 2 years, risk-free interest rate of 0.88%, volatility of 96% and no expected dividends.

Bons de souscription

Warrants

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Corporation warrants were as follows:

	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au 31 juillet 2011	18 078 125	0,58	Balance as at July 31, 2011
Octroyés	-	-	Granted
Solde au 31 octobre 2011	<u>18 078 125</u>	0,58	Balance as at October 31, 2011

LES MINES D'OR VISIBLE INC

VISIBLE GOLD MINES INC

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS

NOTES TO CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS

31 OCTOBRE 2011

OCTOBER 31, 2011

(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(non audité)

(unaudited)

11- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

11- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Bons de souscription en circulation au 31 octobre 2011 Warrants Outstanding as at October 31, 2011	Date d'échéance Expiry date	Prix de levée Exercise price
		\$
15 000 000	Octobre 2012 / October 2012 (1)	0,45
3 078 125	Décembre 2012 / December 2012	1,20

(1) Au 1^{er} septembre 2011, la date d'échéance a été
modifiée d'octobre 2011 à octobre 2012.

(1) As at September 1, 2011, the expiry date has been
changed from October 2011 to October 2012.

Options aux courtiers

Broker options

Les mouvements dans les options aux courtiers de la Société se détaillent comme suit : / Changes in
Corporation broker options were as follows:

	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price	
		\$	
Solde au 31 juillet 2011	448 124	0,80	Balance as at July 31, 2011
Octroyés	-	-	Granted
Solde au 31 octobre 2011	<u>448 124</u>	0,80	Balance as at October 31, 2011

Options aux courtiers en circulation au 31 octobre 2011 Broker Options Outstanding as at 31 octobre, 2011	Date d'échéance Expiry date	Prix de levée Exercise price
		\$
<u>448 124⁽¹⁾</u>	23 décembre 2012 / December 23, 2012	0,80
<u><u>448 124</u></u>		

LES MINES D'OR VISIBLE INC

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS

31 OCTOBRE 2011

(exprimé en dollars canadiens, sauf pour
le nombre des actions et les montants par action)

(non audité)

VISIBLE GOLD MINES INC

NOTES TO CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS

OCTOBER 31, 2011

(expressed in Canadian dollars, except
share and per share amounts)

(unaudited)

11- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

⁽¹⁾ Ces options à des courtiers ont un prix d'exercice de 0,80\$ par unité. Chaque unité comprend une action ordinaire de Les Mines d'Or Visible et un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire additionnelle de la Société, à un prix de 1,20 \$ jusqu'au 23 décembre 2012.

12- ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 22 novembre 2011, la Société a conclu un financement privé de 2 875 000 \$ en contrepartie de l'émission de 9 583 333 unités à un prix d'émission de 0,30 \$ par unité. Chaque unité est composée d'une action accréditive et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription donnera au détenteur le droit de souscrire une action ordinaire de la Société au prix de 0,40 \$ l'action pour une période de 12 mois.

La Société a versé une commission de 201 250 \$ et émis des bons de souscription aux courtiers leur permettant d'acquérir 479 166 actions ordinaires de la Société à un prix de 0,30 \$ l'action pour une période de 18 mois.

11- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

⁽¹⁾ These compensation options are exercisable at a price of \$0.80 per unit. Each unit will be comprised of one common share of Visible Gold Mines and one-half of a common share purchase warrant. Each whole warrant will entitle the holder to purchase one additional common share of Visible Gold Mines at a price of \$1.20 per share until December 23, 2012.

12- SUBSEQUENT EVENT

On November 22, 2011, the Corporation closed a private placement of \$2,875,000 in consideration of the issuance of 9 583 333 units at a price of \$0.30 per unit. Each unit consists of one flow-through share and one-half share purchase warrant. Each warrant entitles the holder to acquire one common share of the Corporation at a price of \$0.40 per share for a 12 month period.

The Corporation paid a cash commission of \$201,250 and issued broker warrants to brokers, entitling them to purchase up to 479,166 common shares of the Corporation for a period of eighteen months at a price of \$0.30 per share.